

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 02 MARS 2023

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mars  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
15

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme Corinne HAJOSI - Mme  
Priscille BAKAJ - Mme Sabrina REISS - Mme Aurélie LHOMMÉ - M.  
Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - Mme  
Brigitte ESTERMANN

Conseillers  
présents  
13 + 2 procurations

Absent excusé et non représenté : /

Absents : /

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Aurélien MEROT  
M. Jean-Baptiste IDCZAK à Mme Priscille BAKAJ

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

#### 4. Travaux

##### 4.1. Débroussaillage des chemins et des rues sur le ban communal

Monsieur Daniel BING, Adjoint donne lecture du devis :

- pour le débroussaillage de l'ensemble des chemins et rues du ban communal  
estimé à 85 heures :
  - ✓ Entreprise Wersinger Maxime Services 6 528 € T.T.C.  
(facturation des heures effectivement effectuées)
  - ✓ Entreprise Wurtlin 6 630 € T.T.C.
- pour le passage du lamier :
  - ✓ Entreprise Wersinger Maxime Services 912 € T.T.C.
  - ✓ Entreprise Wurtlin 864 € T.T.C.

Madame Brigitte OSTERTAG demande le coût de la prestation de l'entreprise de M. Etienne WOLF et rappelle que la commune avait changé de prestataire parce qu'on avait indiqué qu'il prenait sa retraite, ce qui n'est pas le cas.

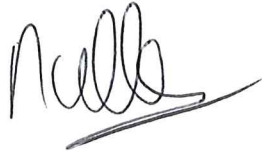
Monsieur le Maire indique qu'il a vendu son entreprise.

**Le Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents :

- **décide de confier** les travaux de débroussaillage des chemins et des rues sur le ban communal et le passage du lamier à l'entreprise Wersinger Maxime Services pour un coût total de 7 440 € T.T.C.,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

BRUEBACH le 07 mars 2023

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

